

GREZOLLES



BULLETIN MUNICIPAL

n° 12

JANVIER 2008

Sommaire.

| | |
|--|----|
| Sommaire | 1 |
| Le Mot du Maire | 2 |
| Hommage à mon prédécesseur | 3 |
| Budget | 4 |
| Infos CCVAI | 7 |
| Infos mairie | 10 |
| Etat civil | 11 |
| Nos bébés de l'année | 12 |
| Nos mariés de l'année | 13 |
| Ils sont Grézollois depuis peu | 13 |
| Du côté des travaux | 14 |
| Grézolles et ses centenaires..... | 15 |
| Cela s'est passé cette année | 16 |
| Du côté de l'école | 21 |
| La ronde des associations | |
| Le Club de l'Amitié..... | 23 |
| La Chasse | 24 |
| Le Sou des Ecoles du RPI Grézolles/Luré/Souternon..... | 25 |
| L'AGAP | 26 |
| Basket: L'Elan du Val d'Aix | 28 |
| Les Donneurs de Sang | 31 |
| Anecdotes grézolloises | 32 |
| Jeu | 33 |

Le Mot du Maire

Dans trois mois, je me retirerais de mes fonctions de Maire. Pour moi le moment est venu de dire merci à tous les Grézollois, de m'avoir fait confiance aussi longtemps, et de m'avoir toujours soutenu. Je remercie l'équipe municipale pour son aide et tout le personnel communal pour le travail apporté.

Ma grande satisfaction serait de partir avec la certitude que notre village continue de prospérer, que sa population augmente. Aujourd'hui c'est possible.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal ce qui a été réalisé cette année.

Je voudrais dire aussi un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce bulletin. Un grand merci en particulier à mes adjoints.

En attendant, bonne année à tous les Grézollois. Que 2008 vous apporte santé, bonheur et réussite, pour vous, votre équipe municipale, et bien sûr les vôtres.

Merci à tous les Grézollois.

Le Maire



HOMMAGE A MON PREDECESSEUR

Je voudrais, avant de me retirer de la municipalité, vous dire quelques mots en hommage de mon prédécesseur, Bernard DOITRAND, qui nous a quittés en ce début d'année.

Peu nombreux étaient ceux qui savaient que Bernard était atteint d'une maladie incurable et douloureuse. Il lui était plus facile de supporter son mal en silence que la seule pensée d'être plaint.

Je ne pense pas qu'il m'en voudrait aujourd'hui de révéler combien ses dernières années ont été physiquement éprouvantes pour lui. Il faisait partie de ses hommes rares. Beaucoup ici ont connu l'homme public et se souviennent de sa gentillesse avec laquelle il répondait à toutes les sollicitations.

Quand il venait voir ses amis à Grézolles, souvent il me rendait visite en mairie.

C'est surtout à l'ami que je pense. Il a su, au cours d'une vie bien remplie, maintenir de vraies relations et des amitiés.

Avec mes bons souvenirs.

Le Maire,

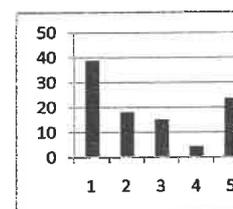


Budget primitif 2007

Fonctionnement

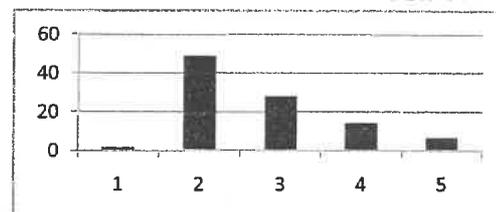
-DEPENSES

| | | |
|--|--------------------|-------------|
| Charges à caractère général -1- | 78 616,88€ | 38,9 % |
| Charges de personnel -2- | 36 480,00€ | 18,1 % |
| Autres charges de gestion courante -3- | 30 450,00€ | 15,1 % |
| Charges financières -4- | 8 625,00€ | 4,3% |
| Charges exceptionnelles -5- | 47 676,44€ | 23,6% |
| Virement à la section d'investissement -6- | | |
| TOTAL | 201 848,32€ | 100% |



-RECETTES

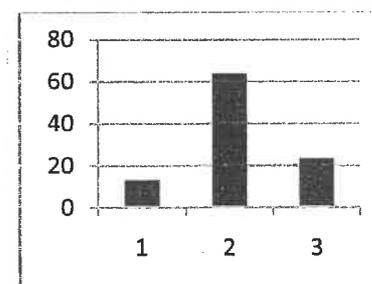
| | | |
|---|--------------------|--------------|
| Produits de service -1- | 3 500,00€ | 1,7 % |
| Impôts et taxes -2- | 98 951,00€ | 49 % |
| Dotations et participations -3- | 56 738,00€ | 28,2% |
| Autres produits de gestion courante -4- | 29 108,00€ | 14,4 % |
| Excédent antérieur reporté -5- | 13 551,32€ | 6,7 % |
| TOTAL | 201 848,32€ | 100 % |



Investissement

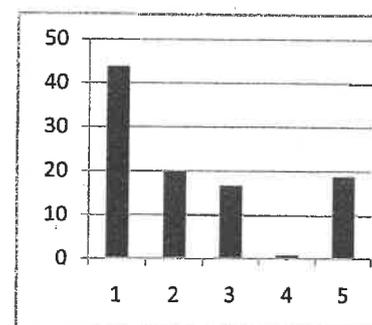
-DEPENSES

| | | |
|--------------------------------|--------------------|--------------|
| Remboursement des emprunts -1- | 37 253,00€ | 13 % |
| Immobilisations en cours -2- | 182,420,00€ | 63,8 % |
| Solde d'exécution reporté -3- | 66 306,64€ | 23,2% |
| TOTAL | 285 979,64€ | 100 % |



-RECETTES

| | | |
|--|--------------------|--------------|
| Dotations, fonds divers et réserves -1- | 125 284,20€ | 43,8% |
| Subventions d'équipement -2- | 56 990,00€ | 19,9 % |
| Virement de la section de fonctionnement -3- | 47 676,44€ | 16,7 % |
| Opérations patrimoniales -4- | 2 295,00% | 0,8 % |
| Solde d'exécution reporté -5- | 53 734,00€ | 18,8 % |
| TOTAL | 285 979,64€ | 100 % |



Document établi à partir du budget prévisionnel 2007, réalisé en mars/avril 2007. Certaines données ont donc pu être modifiées depuis.

Un peu plus de détails...

5

Secteur investissement

FINANCIEREMENT PARLANT

| | |
|--|-------------|
| Dépenses | 285 979,64€ |
| Dont | |
| Emprunts: | 37 253€ |
| Immobilisations corporelles: | 2 000€ |
| Immobilisations en cours: | 246 726,64€ |
| Recettes: | |
| Dont: | |
| FCTVA: | 8 545,56€ |
| Excédent de fonctionnement capitalisés: | 116 738,64€ |
| Subventions: | 113 019,00€ |
| Virement à la section de fonctionnement: | 47 676,44€ |

OPERATIONS FINANCIERES et NON AFFECTEES:

| | |
|-----------|---------|
| Dépenses: | 37 253€ |
| Dont | |
| Emprunts: | 26 000€ |
| SIEL: | 11 253€ |

PONT d'AIX (reliquat)

| | |
|-----------|------------|
| Dépenses: | 3 650,00€ |
| Recettes: | 22 000,00€ |

SIGNALISATION:

| | |
|-----------|-----------|
| Dépenses: | 5 037,00€ |
| Recettes: | 1 684,00€ |

ANCIENNE MAIRIE:

| | |
|-----------|------------|
| Dépenses: | 94 354,00€ |
| Recettes: | 47 250,00€ |

CHEMIN des MINES (voirie 2007):

| | |
|-----------|------------|
| Dépenses: | 25 300,00€ |
| Recettes: | 12 690,00€ |

ABORDS ANCIENNE MAIRIE:

| | |
|-----------|-----------|
| Dépenses: | 1 125,00€ |
| Recettes: | 4 800,00€ |

(Une partie des travaux a déjà été réalisée.)

MUR des RIVIERES:

| | |
|-----------|------------|
| Dépenses: | 20 600,00€ |
| Recettes: | 10 300,00€ |

EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC:

| | |
|-----------|-----------|
| Dépenses: | 4 600,00€ |
| Recettes: | 2 295,00€ |

VOIRIE 2006:

| | |
|-----------|------------|
| Dépenses: | 24 754,00€ |
| Recettes: | 12 000,00€ |

Secteur investissement et fonctionnement

LOGEMENTS ANCIENNE MAIRIE:

(investissement à reporter sur l'an prochain)

| | |
|-----------|-------------|
| Dépenses: | 180 749,20€ |
| Recettes: | 180 749,20€ |

(subventions d'Etat, Région, Département, emprunt)

CCAS:

Investissement:
équilibré en recettes et dépenses à 5 977,30€

Fonctionnement:
équilibré en recettes et dépenses à 5 532,85€.

ASSAINISSEMENT:

Investissement: équilibré en recettes et dépenses à 23 901,63€
Fonctionnement: équilibré en recettes et dépenses à 10 661,63€

Au niveau de la commune (fonctionnement)

| | |
|--|---------------------|
| Dépenses: | 201 848,32 € |
| dont: | |
| Eau, électricité, chauffage, autres fournitures (y compris scolaires) | 26 600,00 € |
| Locations, entretien, réparations, assurances, études | 36 546,98 € |
| Communications, frais, régisseur, ... | 7 550,00 € |
| Remboursement de frais (au budget annexe et autres organismes) | 6 220,00 € |
| Cotisations, taxes foncières | 1 700,00 € |
| Salaires, cotisations URSSAF, caisse retraite, médecine du travail,... | 36 480,00 € |
| Indemnités des élus, caisse retraite, ... | 17 650,00€ |
| SDIS | 7 000,00 € |
| Contributions organismes, subventions associations | 5 800,00€ |
| Intérêts des emprunts et dette | 8 625,00 € |
| Virement à la section d'investissement | 47 676,44 € |



| | |
|---|---------------------|
| Recettes: | 201 848,32 € |
| dont: | |
| Redevance occupation domaine public, remboursement de frais | 3 500,00€ |
| Contributions directes | 84 951,00 € |
| Taxes additionnelles aux droits de mutation | 14 000,00 € |
| DGF | 48 639,00 € |
| DSR | |
| Participation Département | |
| Attribution de péréquation et de compensation FDTP | 5 000,00 € |
| Etat compensation au titre de la Taxe Professionnelle | 1 388,00 € |
| Etat compensation au titre de la Taxe Foncière | 802,00 € |
| Etat compensation exonération Taxe d'habitation | 909,00 € |
| Revenus des immeubles | 29 108,00 € |
| Report | 13 551,00 € |

INFOS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DES VALS D'AIX ET ISABLE

Médiathèque :

La Médiathèque de St Germain Laval, restera fermée pendant toute la durée des travaux de la maison des services de la communauté des communes ; si vous souhaitez lire, vous pouvez vous rendre à la médiathèque de Souternon qui est ouverte le Dimanche matin.

Déchèterie :

Horaire d'hiver de la déchèterie intercommunale :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : de 13h30 à 17h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Déchets acceptés : Gravats, Ferraille, Déchets verts, Cartons, Bois, Encombrants, Déchets toxiques (peintures, solvants...) Huile de vidange, Piles batteries, Néons, Ampoules, Accueil des déchets des plâtres des artisans (Benne disponible une fois par mois) Période d'essai pendant 3 mois.

Extension de la déchèterie avec l'accueil de nouveaux déchets : les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) containers spécifiques.

Numéro de téléphone : 06 85 30 85 44

Relais « Assistants Maternels des Vals d'Aix et Isable » :

Salle Jean du Crozet place Jules Ferry 42260 St Germain Laval

Accueil : Aurélie Butin Tél/Fax : 04 77 65 58 02, Port : 06 07 81 19 99

Permanences Téléphoniques et accueil sans rendez vous : **LUNDI** : de 14h00 à 18h00

Permanences Téléphoniques et accueil sur rendez vous : **MARDI** : de 9h00 à 12h30

13h30 à 17h30

JEUDI : de 13h30 à 15h00

Maison de Santé Pluridisciplinaire à St Germain Laval :

Un groupe de travail composé d'élus, de professionnels de la santé et de techniciennes se penche depuis quelques temps sur la faisabilité d'une maison de Santé.

Portage des repas aux personnes âgées :

Chaque commune a effectué une enquête auprès des personnes âgées, sur la possibilité de bénéficier des portages de repas à domicile pour ceux qui le désirent, une réflexion est en cours sur l'ensemble du canton, avec la participation de divers professionnels de la santé.

L'Assainissement Non Collectif

Groupement de communes du canton de Saint-Germain-Laval

Contrôler pour préserver l'environnement

Préserver les écosystèmes:

L'assainissement non collectif est une technique d'épuration efficace qui contribue à protéger les cours d'eau et les ressources contre les pollutions tout en respectant les équilibres naturels.

Qu'est-ce que le SPANC?

Dans les zones relevant de l'assainissement non collectif, les communes ont l'obligation de mettre en place un service chargé d'assurer l'ensemble des contrôles des dispositifs d'assainissement d'ici le 31 décembre 2012, conformément aux nouvelles dispositions de la loi sur l'eau du 30 décembre 2006. L'intervention de ce service, le SPANC, (Service Public de l'Assainissement Non Collectif), est obligatoire et, comme pour l'assainissement collectif, elle est rémunérée par une redevance.

Les communes ont également le devoir d'assurer la salubrité publique et de veiller au bon état de fonctionnement des installations.

Les obligations du SPANC

Le particulier a l'obligation de mettre en place une installation d'assainissement non collectif conforme à la réglementation et d'en assurer l'entretien.

Contrôle du neuf:

Le particulier doit réaliser une installation d'assainissement non collectif en prenant contact avec la mairie qui lui indiquera les modalités du contrôle qui sera effectué.

La mission de contrôle consiste en la vérification technique de la conception et la bonne exécution des ouvrages.

L'avis technique résultant de ce contrôle sera transmis au particulier ainsi qu'à l'autorité chargée de délivrer le permis de construire.

Diagnostic et premier contrôle:

L'installation d'assainissement non collectif est ancienne. Le SPANC mis en place par la commune sera amené à réaliser un diagnostic du système d'assainissement existant.

Il convient de vérifier la conformité des installations par rapport à la réglementation en vigueur concluant à la nécessité ou non de réhabiliter.

Contrôle de bon fonctionnement

Pour garantir le bon fonctionnement de l'installation, le SPANC sera amené à vérifier périodiquement l'état et l'entretien du système d'assainissement, qu'il soit neuf ou ancien.

Cette vérification porte sur la ventilation, le bon écoulement des effluents, la hauteur du voile des boues et la qualité des rejets des dispositifs d'épuration.

Le contrôle des installations

| | |
|--------------------------------------|---|
| C O M M U N E | <p>1. Envoi d'un courrier d'information aux particuliers</p> <p>2. Invitation à une réunion publique</p> <p>3. Envoi des premiers avis de passage</p> <p style="text-align: right;">- 2 à 4 semaines -</p> |
| C O N T R O L E | <p>1. Rendez-vous chez le particulier</p> <p>2. Diagnostic de l'installation →</p> <p>3. Premier contrôle de bon fonctionnement</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-left: 20px;"> <ul style="list-style-type: none"> - Recensement des équipements existants - Création d'une base de données - Contrôle du bon état des ouvrages - Vérification de la ventilation - Contrôle de l'accessibilité aux ouvrages - Contrôle du bon écoulement des effluents - Mesure de la hauteur du voile des boues - Contrôle de la qualité du rejet dans le milieu naturel. </div> <p>Puis:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un rapport de visite remis à la commune et envoyé aux particuliers; - Envoi de la facture par la commune. |
| | |
| | |

Comment bien entretenir vos installations...

-La fosse toutes eaux est conçue pour recevoir les eaux usées (cuisine, salle de bains, WC). Une utilisation normale de produits ménagers (lessive, liquide vaisselle, eau de javel) ne perturbe pas son fonctionnement.

-L'installation d'assainissement non collectif doit être vérifiée et son fonctionnement contrôlé périodiquement. La fosse toutes eaux doit être vidangée au moins tous les 4 ans pour une utilisation normale.

-Lorsque l'installation est équipée d'un bac dégraisseur, celui-ci doit être nettoyé fréquemment. Si elle comporte un pré-filtre, assurez-vous régulièrement que celui-ci fonctionne normalement.

-Il est conseillé de vérifier annuellement le bon écoulement des eaux dans les regards et l'absence de colmatage des tuyaux d'arrosage.

Informations pratiques:

-Les eaux de pluies (telles les eaux de toiture, etc...), ne sont pas des eaux usées; elles doivent être évacuées séparément.

-Des gaz sont produits au niveau de la fosse toutes eaux. Ils sont évacués par un système de ventilation qui ne doit pas être obturé. La canalisation de ventilation doit être munie d'un extracteur et déboucher au-dessus du toit de l'habitation.

-Les tampons d'accès à la fosse toutes eaux doivent être accessibles pour permettre sa vidange.

En ce qui concerne notre canton, la gestion de ces contrôles reste communale mais les 14 communes se sont groupées pour choisir un prestataire de service. Après appel d'offres, c'est la SAUR qui a été retenue comme la « moins disante ».

Infos mairie...

Horaires:

Les jours et horaires d'ouverture restent inchangés:

- les lundis de 14h à 17h
- les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Recensement militaire:

A partir de 16 ans, tous les jeunes (filles ou garçons) doivent obligatoirement se présenter en mairie avec un livret de famille ou une carte d'identité.

Inscriptions sur les listes électorales:

Si vous avez atteint l'âge de 18 ans ou si vous avez déménagé au cours de l'année 2007, vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale en vous présentant en mairie muni d'une

Poubelles:

Il est rappelé que le ramassage des ordures ménagères est effectué au **porte à porte** les mardis dans la matinée.

Si vous désirez acquérir un container pour les entreposer, vous pouvez vous signaler en mairie. Des achats groupés peuvent être organisés avec la Communauté de Communes.

Stationnement:

Il est rappelé qu'il est interdit de stationner de façon permanente sur les trottoirs. Notre route départementale qui traverse Grézolles est très fréquentée. Et il est dangereux pour les passants de devoir se déporter sur la partie goudronnée. Merci de votre compréhension.

EAU: à quoi servent nos redevances?

Si vous êtes accordé à l'assainissement collectif, vous avez constaté une nouvelle ligne à la rubrique « organismes publics ». Pourquoi?

- Ces redevances, par mètre cube d'eau, financent les travaux destinés à protéger la qualité des eaux superficielles et souterraines, ainsi que la diversité des milieux aquatiques. Perçues par le gestionnaire de votre service des eaux avec le prix de l'eau, elles sont reversées à l'agence de l'eau.
- La loi 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques fixe le taux maximal de ces redevances et autorise le Comité de bassin (assemblée comprenant des représentants des collectivités locales et des usagers de l'eau) à en définir le taux. Ainsi fin 2007, dans chacun des 6 grands bassins hydrographiques de métropole et dans chaque département d'outre-mer, les représentants des collectivités locales et des usagers de l'eau ont déterminé les redevances 2008 qui financeront les travaux d'assainissement et d'épuration des eaux usées nécessaires à la protection de l'environnement.
- Le législateur a voulu une répartition équitable de l'effort demandé à tous les usagers de l'eau. Il a donc fait la distinction entre:
 - *une redevance au titre de la lutte contre la pollution des eaux, applicable à l'ensemble des abonnés du service des eaux, que les logements soient raccordés à un réseau d'égout ou équipés d'un assainissement individuel (fosse septique et épandage).
 - *une redevance au titre de la modernisation des réseaux de collecte des eaux usées applicable aux seuls abonnés raccordés à un réseau d'égout.

Leur versement permettra à l'agence de l'eau de subventionner les travaux nécessaires pour éviter des rejets aux cours d'eau ou au littoral des eaux usées provenant des sanitaires et des divers usages domestiques, ainsi que la construction de stations d'épuration.

Etat civil

Naissances :

| | | |
|----------------------------------|--------------|--------------------|
| BRUYERE Clara Thérèse | à Roanne | le 1er avril 2007 |
| COTTIER Antoine Thierry Philippe | à Montbrison | le 09 juillet 2007 |
| FAURE Alexis Raphaël | à Roanne | le 14 mars 2007 |
| TIZANIEL Anna | à Roanne | le 25 octobre 2007 |
| SITERRE Quentin | à Montbrison | le 3 décembre 2007 |
| SITERRE Mathieu | à Montbrison | le 3 décembre 2007 |

Mariages :

| | | |
|------------------------------------|--|--------------------|
| DADOLLE Laurent et LEGER Stéphanie | | le 21 juillet 2007 |
|------------------------------------|--|--------------------|

Décès et inhumations :

| | | |
|---|--------------------------|----------------------|
| CORREAU veuve COQUERELLE Simone | à Saint-Just-en-Chevalet | le 28 décembre 2006 |
| MARIN veuve CHAUX Marie-Charlotte | à Saint-Just-en-Chevalet | le 14 janvier 2007 |
| PALABOST veuve FROMENT Juliette (habitait Saint-Martin-la-Sauveté) | à Souternon | le 18 janvier 2007 |
| DOITRAND Bernard (n'a pas été inhumé à Grézolles mais y était né) | à Saint-Priest-en-Jarez | le 30 janvier 2007 |
| GERIN Jean-Paul | à Chalon-sur-Saône | le 10 février 2007 |
| JOANDEL Marius | à Saint-Germain-Laval | le 10 février 2007 |
| MARCELIN Stéphane Désiré | à Feurs | le 5 avril 2007 |
| CHAUX Joseph (habitait Souternon) | à Feurs | le 7 août 2007 |
| RATEL veuve GROSCLAUDE Jeanne (habitait Lyon) | à Lyon | le 7 août 2007 |
| CROS ANNIE veuve PONCET | à Saint-Etienne | le 9 septembre 2007 |
| GAUDARD Lucien (habitait Lyon) | à Lyon | le 10 septembre 2007 |
| PETITEVILLE Michel | à Montbrison | le 1er novembre 2007 |
| GAUDARD veuve BARAY Clémentine | à Boën | le 17 novembre 2007 |
| CHAPUIS veuve POYET Henriette Maria | à Saint-Germain-Laval | le 16 décembre 2007 |

Nos bébés de l'année...

12

Anna TIZANIEL est née le 25 octobre 2007. Elle est la fille de Isabelle Deust et Thomas Tizaniel. Elle a aussi deux grands frères pour veiller sur elle: Gaëtan et Aurélien.



Antoine Thierry Philippe COTTIER est né le 9 juillet 2007 à Montbrison. Après quelques semaines à Grézolles, il a déménagé pour d'autres horizons.



Clara Thérèse BRUYERE est née le 1er avril 2007 à Roanne. Elle est le deuxième enfant de Roxane et Jean-Pierre Bruyère et a déjà un grand frère scolarisé à Souternon.

Alexis FAURE est né le 14 mars 2007 à Roanne. Il est le premier enfant de Nathalie Dulac et Olivier Faure.



Quentin et Matthieu SITERRE sont nés le 3 décembre 2007 à Montbrison.

Ils sont les fils de Céline ANDRE et Richard SITERRE.

Leur grande sœur Sarah a de quoi jouer à la poupée!

Nos mariés de l'année...

Le 21 juillet 2007, **Mademoiselle Stéphanie LEGER** a épousé **Monsieur Laurent DADOLLE** en mairie de Grézolles pour le plus grand plaisir de leurs deux enfants Amandine et Nicolas.



Ils sont Grézollois depuis peu...



Marlène THEVENET et **Cédric JEANNIN** sont locataires aux pavillons d'Aix depuis peu.

Cédric, natif de la commune de Saint-Martin-la-Sauveté par un caprice de la rivière l'Aix, mais Grézollois de cœur, travaille pour l'entreprise Doitrand.

Marlène, originaire de Monbrison, est en recherche d'emploi. Elle est licenciée STP (Sciences Techniques d'Activités Physiques). Nous leur souhaitons une bonne intégration à Grézolles et beaucoup de bonheur.

Madame Odile MONTEL et **Monsieur Denis CHAUFAUD** ont emménagé à « La Chaux » en cette fin d'année.

Chauffeurs-routiers tous les deux, ils ont trouvé chez nous la petite maison qui leur convenait.

Ils ont plusieurs enfants: Ophélie et Nicolas sont scolarisés à Savigneux; Benoît va au collège à Saint-Germain et Marie au lycée de Feurs.

Monsieur Chaufaud possède une sono: « Show Night » et anime tout type de soirée.

Toute la petite famille souhaite une bonne année à tous les habitants de Grézolles.



Du côté des travaux

Extension de l'éclairage électrique:

Plusieurs lampes ont été posées pour éclairer le quartier du garage Poncet.

En effet, l'absence de lumière sur ce secteur rendait le cheminement de nuit dangereux (pas de protection par rapport à la circulation des voitures.)



Mur des Rivières:

Avec le temps et peut-être également à cause du passage de véhicules de plus en plus lourds, la route présentait des risques d'éboulement près de la maison Rathier.

Après appel d'offres, c'est l'entreprise Mazuir qui a obtenu le chantier; consolidation des fondations de la route et construction d'un muret de protection.

Chemin des mines:

Il a été entièrement repris: décaissement, nivellement et revêtement avec un bitume-tri-couche. La dépense subventionnable était de 21 150 € HT, avec une subvention à hauteur de 60%, soit 12 690€.



Réhabilitation de l'ancienne mairie:

Normalement, la fin de l'année 2007 devrait voir la fin du chantier. Restera l'aménagement extérieur.

La salle du bas a perdu son poteau central et se trouve agrandie par la suppression de l'escalier intérieur. Elle pourra reprendre son rôle de salle de réunions.

Deux appartements seront proposés à la location. Le plus petit (F1) a vue sur la chapelle. Le plus grand (F4) possède un large séjour et occupe toute la partie supérieure du bâtiment.

GREZOLLES ET SES CENTENAIRES

Dans notre bulletin municipal de Janvier 2006, nous abordions la longue vie de Mr Gay Etienne Grézollois né en 1866 qui avait travaillé jusqu'à l'âge de 91 ans comme vendeur de journaux, et mourut l'année de ses 100 ans.

Neuf ans plus tard en 1975, Grézolles fêtait les 100 ans de Victorine Gay, femme d'Etienne Gay, Grézolloise de naissance, elle avait quitté son village à la mort de son mari en 1966 pour vivre avec sa fille à Roanne.

Victorine avait gardé son cœur à Grézolles et disait, « C'est un joli pays, j'aime bien Grézolles », elle aimait y retourner pour se promener seule, appuyée sur sa canne, et aller au cimetière voir la tombe de son mari.

Mme Gay avait eu 5 enfants et en avait élevé de nombreux autres, (une trentaine). Certains venaient de l'assistance publique, d'autres étaient placés par des familles sachant, que leurs enfants seraient bien chez Victorine.

Pour ses 100 ans elle avait eu un électrophone, une table basse, et trois disques de Tino Rossi, chanteur qu'elle a toujours aimé. Quel secret de longévité avait elle ? Pas le repos, car elle a travaillé toute sa vie, pas le sport car elle n'avait pas le temps d'en faire, simplement avant de se coucher, elle et son mari buvaient un peu d'eau chaude avec une petite goutte de « blanche » ; tel est peut être le secret de la longévité. Elle mourut l'année de ses 102 ans.

Grézolles continue dans le compte de ses centenaires, puisque cette année 2007 Clémentine Barray, qui depuis peu nous a quittés dans sa 101 année avait fêté ses cents ans. Clémentine pour ceux qui ne la connaissait pas était la grand-mère de Georges Barray, restaurateur du « Georget » à Grézolles.

Elle nous a souvent aidés à l'élaboration de notre bulletin municipal, en remémorant ses souvenirs d'enfance et de la vie de son village qu'elle aimait et qu'elle racontait passionnément à ceux qui voulaient bien prendre le temps de l'écouter, car ses sources étaient inépuisables. Dans la rubrique de notre bulletin « Cela s'est passé cette année » nous évoquons l'anniversaire de Clémentine.

Dirions nous que Grézolles: "*fait des centenaires à ne plus que savoir qu'en faire*», pourquoi pas ! Et tant mieux, si l'air y est bon ou la vie agréable. En tout cas nous souhaitons à beaucoup de Grézollois d'émarger à cette rubrique et de perpétuer la tradition.



Victorine Gay

Cela s'est passé cette année...

15 février 2007: Clémentine BARAY a cent ans...

Née le 15 février 1907 au château de Grézolles, Clémentine Baray a travaillé à Lyon deux à trois années en tant que serveuse chez un oncle charcutier.

Au décès de sa sœur, elle est revenue à Grézolles. Mariée en 1930, elle a deux enfants: l'aîné, décédé à quelques mois, puis Jean, bien connu à Grézolles. Sa famille s'est ensuite agrandie avec la venue de deux petits-enfants: Annie et Georges (actuellement chef cuisinier du restaurant « Le Georget »), puis de quatre arrière-petits-enfants. Beaucoup se souviennent avec plaisir des repas et boissons servis au café Baray, et plus particulièrement des parties de pétanque sous les arbres de la cour.

Restée à Grézolles jusqu'à l'âge de 98 ans, Madame Baray a ravi toutes les générations de ceux qui lui rendaient visite par ses récits aussi riches que complets de la vie d'autrefois. Il y a deux ans, elle a rejoint la maison de retraite de Boën.

Elle nous a hélas quittés le 17 novembre 2007.



19 mai 2007: courses cyclistes catégories « jeunes »

Durant de nombreuses années, la commune de Grézolles a accueilli des courses cyclistes à l'occasion de la fête patronale. Cette année, ce sont les écoles de vélo du département qui ont disputé sur notre commune une manche du championnat de la Loire, manche qualificative pour le championnat Rhône-Alpes. Ces épreuves ont regroupé les catégories allant de poussins à cadets. Au programme, jeux d'adresse et sprints sur l'ancien terrain de basket, puis courses sur route, (sur un circuit de 2,7km correspondant au tour du bourg en passant par l'Allée et la Mignerie)

A l'issue de la journée, un classement général par catégorie a été réalisé.

A ce jeu, nous pouvons saluer le bon comportement du local de l'étape avec la première place de Baptiste GARRIVIER en catégorie « pupille ».

3 juin 2007: Nous sommes champions de la Loire!!!

Opposée à une équipe du CRAB, l'équipe seniors masculins EVA5 (DM4) a su faire vibrer ses supporters jusqu'aux phases finales de la saison. Si ceux-ci s'étaient déplacés jusqu'à Saint-Joseph pour suivre la finale, ils n'ont pas été déçus. A la mi-temps, ce n'était pas gagné mais nos basketteurs du Val d'Aix ne sont pas des novices et c'est en champions qu'ils ont pu regagner notre canton.



Nos champions de la Loire.



Du côté des supporters..



Vendredi 18 juin

Fête de la Musique sur la place du village.

Cette année, le Comité des fêtes a installé son parquet sur la place centrale du village. Deux chanteuses: « Les Charlottes » ont participé à l'animation de la soirée.

Vendredi 28 septembre:

Assemblée Générale pour la FNACA:

Cette année, les anciens combattants d'Algérie de la section Grézolles-Souternon se sont réunis à Grézolles pour leur Assemblée Générale.

Après un déjeuner amical, ils ont fait le point sur les effectifs: 26 adhérents pour la section Souternon-Grézolles et 9 977 au niveau départemental.

Des manifestations diverses ont été programmées: un concours de belote prévu le 18 novembre 2007 à la SOVA et un voyage aux beaux jours.



Mercredi 26 septembre:

Elections présidentielles à la SOVA.

Les membres du Comité de gestion de la SOVA ont réactualisé leur bureau. Suite à la démission de Philippe Mangavel au printemps dernier, une nouvelle élection a été programmée et c'est Monsieur Louis Rathier de Saint-Julien-d'Odes, président du club de basket « Elan du Val d'Aix » qui assure désormais la fonction de président du Comité de Gestion.

Samedi 6 octobre:

Classes en 7 au Georget.

Onze « classards » se sont retrouvés avec beaucoup de plaisir dans notre restaurant grézollois « Le Georget » pour la traditionnelle « fête des classes.

Chacun arborait avec fierté son petit ruban de couleur: 1 ruban violette pour 1 « 80 ans », 2 rubans roses pour 2 « 70 ans », 6 rubans verts pour 6 « 60 ans » et 2 rubans bleus pour 2 « 50 ans ».



Mardi 9 octobre

Bilan du Forum des Associations à la SOVA.

Les différents partenaires qui ont animé le Forum des associations cantonales du 8 septembre 2007 à la SOVA se sont réunis en mairie de Grézolles pour en dresser le bilan, un bilan bien mitigé d'ailleurs:

- 18 associations présentes sur les 163 recensées sur le canton: sur ces 18 associations,
- 4 n'offraient que de la documentation et aucun représentant sur le site;
- 200 visiteurs (160 adultes et 40 enfants environ).



Fête du 15 août:

Après la traditionnelle distribution de brioches le samedi 11 août, le Comité des Fêtes a accueilli de nombreux convives autour d'un repas « moules-frites », nouveauté sur Grézolles. Après le repas, tous ont pu apprécier un accordéoniste de talent: Daniel TORTI. La voix de la chanteuse qui l'accompagnait a également été fort admirée.



Mercredi 15 août, les pétanqueurs se sont retrouvés sur la Place du Château

En veillée, c'est, cette fois, la Société de Chasse qui a servi à une assemblée toute aussi nombreuse que la veille sa traditionnelle soupe aux choux.

Après la retraite aux flambeaux familiale, D.B. Ambiance a permis à ceux qui le désiraient de finir cette fête très réussie en dansant et en chantant, le tout fort tard dans la nuit.

Vendredi 31 août, Samedi 1er et dimanche 2 septembre:

Ball-trap de la chasse.



Comme chaque année, le ball-trap organisé par la société de chasse a remporté un grand succès.

Plus d'une centaine de tireurs se sont affrontés au tir à l'américaine. Ce concours a été remporté par Sylvain Vallensant.

De magnifiques coupes et challenges ont également été disputés pendant ces 3 journées.

Et bien sûr, la traditionnelle soupe aux choux a clôturé l'évènement!

« Le Georget » participe au 5ème festival « Roanne Table Ouverte »

Les samedis 13 et 27 octobre, notre restaurant local « Le Georget » proposait son dîner-spectacle dans le cadre du festival. Les convives, venus des communes environnantes, mais aussi du Roannais et même de Saint-Etienne et de Saône-et-Loire, ont apprécié sans modération le repas du Chef dont le menu va certainement vous mettre l'eau à la bouche:

Mise en bouche

Mini-fondant de foie de volaille, émulsion à la châtaigne

Tarte fine de cabillaud au romarin,

mini-ratatouille et beurre à la tapenade

Magret de canard rôti à l'orange,

Poires pralinées aux cèpes

Gratin de pomme de terre

Fromage blanc fermier

Salade d'oranges, carottes fondantes à la cannelle

Tarte au chocolat au lait cacahuété.

Côté ambiance, nos restaurateurs ont opté cette année pour un spectacle plus festif: la chanteuse Mireille par sa présence et sa voix a « balladé » nos convives à travers le temps: La Belle Epoque, la Môme Piaf, les chansons de Paris, les années Twist, les Comédies Musicales,...

Bref, on a même dansé et, sur, les visages, il n'y avait que des sourires...



La chanteuse Mireille

Commémoration

de l'armistice du 11 novembre 1918:

Dimanche 11 novembre, une poignée de fidèles s'est réunie autour du Monument aux Morts pour commémorer le 89ème anniversaire de l'Armistice de 1918. Après avoir lu le message du secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, M. Pras, maire, a demandé à l'assistance d'avoir une pensée respectueuse pour les deux derniers poilus encore vivants.



GRÉZOLLES

Sorties piscine pour les élèves



Séances de piscine pour les enfants de l'école.

En mai-juin, puis septembre-octobre, à raison de deux demi-journées par semaine, les **enfants de CP-CE1** ont pu bénéficier de **séances à la piscine** de Feurs. Cette activité, financée par la Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable, a été fort appréciée de tous.

Cette année encore, **l'entreprise Doitrand** a ouvert ses portes aux visiteurs.

La société Doitrand portes et automatismes fait partie du groupe Doitrand, qui comprend également les sociétés DBM et Europorte.

Avec 135 salariés, tous en CDI, elle affiche un chiffre d'affaires de 20 millions d'Euros.

30 000 portes de garage sont fabriquées et installées par an, dont 2000 en automatique collectif.

L'entreprise est toujours le leader français du portail automatique collectif.



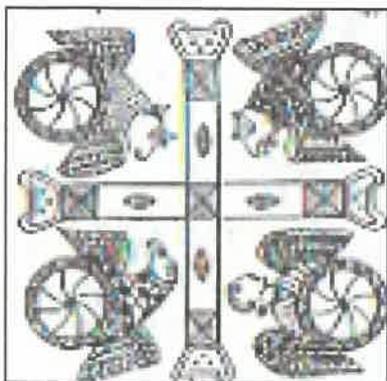
Dimanche 25 novembre la fanfare Saint-Germain-Laval/Poncins a fêté la Sainte-Cécile. Après avoir animé la messe à Pommiers, les musiciens et leurs familles ont rejoint la salle de la mairie de Grézolles; Au programme: discours officiels avec la participation de Monsieur Roger Saint-Pol, président de l'école de musique, du Chef Claude Pardon, de Monsieur Cellier, conseiller général, des maires, ... Trois musiciens ont été à l'honneur pour une remise de diplômes et médailles. Sainte-Cécile, patronne des musiciens, a ensuite été honorée en toute dignité au restaurant « Le Georget ».

La fête s'est bien sûr terminée... en musique

Samedi 1er décembre, les cyclos du VLVA, ceux de Saint-Just-en-Chevalet et de nombreux sympathisants ont fait une pause à Grézolles. Partis de bon matin de Saint-Just, ils ont roulé de village en village (soit 74 km) afin de soulever un élan de générosité en faveur de la recherche contre la myopathie. Une urne les accompagnait dans laquelle chacun pouvait déposer son don. Après avoir fait honneur aux papillottes, boissons chaudes ou froides et cakes offerts par la municipalité grézollose, le peloton coloré a repris son parcours, accompagné de Dame Pluie.



Premier symposium de sculpture:



Du 14 au 20 mai 2007, s'est déroulé sur la commune le premier symposium de sculpture de l'AGAP (Association Grézolles, Art et Patrimoine, créée en février 2007). Quatre sculpteurs, de renommée mondiale, sont venus passer une semaine dans notre village pour créer sur 4 matériaux différents (bois, métal, pierre, terre), 4 statues sur le thème des Tétramorphe.

Ces 4 œuvres d'art vont prendre place peu à peu dans notre paysage pour augmenter notre patrimoine culturel et artistique.

Cette semaine fut également l'occasion pour les Grézollois et autres sympathisants de se retrouver et de festoyer ensemble. (Le thème du chocolat abordé par monsieur François PRALUS, célèbre confiseur, a ajouté une note de plaisir gastronomique non négligeable.)

Décorations de Noël:

Depuis plusieurs mois, des ateliers ont été organisés avec petits et grands: peinture, découpage, ... Plus de 600 sujets de bois ont ainsi vu le jour.

Simon et Marie-Jo Rozanski les ont installés, aidés par les enfants et quelques bénévoles.

Vendredi 7 décembre, rendez-vous était donné sur la place de l'église afin de découvrir le village entièrement décoré pour les fêtes de fin d'année. Une promenade musicale (4 accordéonistes emmenaient le très conséquent cortège.) a permis aux nombreux spectateurs de découvrir chaque maison ainsi métamorphosée. Le « clou » du spectacle fut bien sûr, la magnifique crèche, presque « grandeur nature ».

La soirée s'est poursuivie autour du vin chaud offert par l'AGAP.



Les écoliers aux fourneaux

Au cours du 1er trimestre de l'année scolaire 2007-2008, les écoliers du RPI Grézolles/Souternon ont travaillé sur l'alimentation et le goût.

En guise d'aboutissement de ce projet, ils sont allés le vendredi 14 décembre, au restaurant « Le Georget » pour rencontrer des professionnels.

La visite des locaux avec ateliers pratiques et bien sûr dégustations proposés par Georges et Joëlle Baray, les restaurateurs, ont séduit les enfants.

Les Anciens fêtent Noël.

Samedi 15 décembre, le père Noël est passé pour les Anciens: distribution de colis le matin, puis repas au « Georget » pour ceux qui en avaient manifesté le désir. Le repas, toujours exquis, fut bien sûr, apprécié de tous.

Puis la « chorale » de ces dames, sous la houlette du chef Lilette anima fort agréablement l'après-midi.



Trois classes pour le RPI Souternon-Grézolles-Luré: les maternelles sont à Souternon, les CP-CE sont à Grézolles et les CM à Souternon.
Les photos proposées correspondent au 1er semestre 2007, c'est-à-dire à l'année scolaire 2006-2007.



La classe maternelle a pour enseignantes Madame LATOUR et Madame JOANDEL.



Les CP, CE1 et CE2 ont pour enseignante Madame FAVARD.



Les CM1 et les CM2 ont pour enseignante Madame PEYRARD.

La Randonnée U.S.E.P. du canton organisée cette année par les écoliers de notre R.P.I.

22



La préparation de la randonnée

En octobre 2007, nous avons organisé une randonnée pour d'autres élèves des écoles du canton.

Nous avons préparé un circuit de 8 kilomètres. Il partait de l'école, il passait à Aix, il allait dans le bois le long de la rivière jusqu'à la passerelle, il continuait devant la salle d'Aix, remontait par les mines, l'usine et enfin la chapelle. Avec une carte, on a commencé à faire la marche. Aux croisements, on prenait une photo numérique et on écrivait une phrase d'explication. Avec tout ça, on a fabriqué en classe un topoguide pour permettre aux élèves qui allaient venir de se guider.

On a aussi fait des recherches sur l'histoire, les monuments et le patrimoine de Grézolles. On a rencontré la propriétaire du château de Grézolles, Mr Bonnefond qui connaît bien le château d'Aix et un employé de l'usine Doitrand. Ces personnes nous ont bien aidés en répondant à nos questions. Avec toutes ces informations, on a écrit des textes sur la rivière, le château d'Aix, le château de Grézolles, les anciennes mines, l'usine Doitrand, les sculptures et la chapelle Ste Barbe. On les a réunis dans un livret. Ensuite, on s'est entraîné à présenter toutes les informations du livret fabriqué.

On a aussi préparé des jeux pour les élèves qui allaient venir : des jeux de memory, un jeu de repérage et des jeux d'erreurs. On les a fabriqués avec des photos numériques du village qu'on avait prises.



Le jour de la randonnée

On a reçu des classes de cycle 2 de St Germain Laval, St Polgues, St Martin la Sauveté, Pommiers, St Julien d'Oddes, St Jodard, Pinay, Bully et St Paul de Vézelin.

On s'est mis par deux pour accompagner ces groupes d'enfants. Notre rôle était de leur faire visiter le village et ses curiosités pendant la randonnée et donc de faire les guides touristiques.

On leur a aussi fait visiter la chapelle et on leur a fait dessiner un croquis. On a également ramassé des éléments de la nature pour créer une œuvre d'art dans la cour.

On leur a aussi montré nos jeux et on leur avait préparé un goûter.

Tout le monde a bien marché. C'était intéressant et on a appris des choses qu'on ne savait pas sur Grézolles. On a bien aimé créer l'œuvre dans la cour avec les marrons, les glands, les feuilles, les cailloux, les coquilles, les branches et la mousse ramassés pendant la marche.

Pour beaucoup d'entre nous, c'était la première fois qu'on entrait dans la chapelle.

Et le goûter partagé en fin de journée fut bien agréable.

Le Club de l'Amitié.



Le Club de l'Amitié continue de réunir ses adhérents tous les deuxièmes jeudis du mois. Il y a toujours beaucoup d'ambiance et l'on s'active beaucoup: jeux de cartes, scrabble, et parfois même quelques chansons.

Nous venons de fêter des anniversaires:

- René VEILLAS: 81 ans
- Janine LASSAIGNE: 75 ans
- Pierre BOURDELIN: 75 ans
- Marcel FORGE: 70 ans
- Marinette VERNAY: 70 ans

Nous adressons une pensée particulière à ceux qui nous ont quittés. Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos malades.

Nous acceptons volontiers ceux qui voudraient se joindre à nous.

C'est le 1er décembre, au restaurant « Le Georget », que nous avons fêté Noël ensemble.

L'année se termine. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2008.



Bonne année à tous!

La Chasse.

24

Le bureau:

Président d'honneur: Jean-Louis Pras
Président: Lucien Vallensant
Vice-Président: Jean-Paul Vallensant
Secrétaire: Armand Forge
Secrétaire Adjoint: Romaric Louvet
Trésorier: Didier Louvet
Trésorier Adjoint: Sylvain Vallensant

Festivités annuelles:

Concours de belote
Soupe aux choux pour la fête patronale
Ball-Trap

Le concours de belote:

136 joueurs sont venus participer au concours de belote annuel organisé par la société de chasse. Après la remise des lots, les participants ont pu, comme chaque année, déguster le fameux « boudin d'herbes ».

Monsieur Armand Forge, membre de la société depuis 1960, s'est vu remettre par Monsieur Pascal CLEMENT, garde des sceaux, une médaille et un diplôme pour son travail effectué au sein de la société et auprès de la Fédération des Chasseurs de la Loire.



La fête patronale:

Lors de la fête patronale, les chasseurs ont servi 200 soupes aux choux préparées par leurs soins.

Le ball-trap:

Comme les années précédentes, le traditionnel ball-trap a connu un vif succès. Dès le vendredi soir, les premiers coups de feu ont retenti. De nombreuses coupes et lots offerts par des partenaires ont été disputés. Pendant ces trois jours, pas moins de 6000 plateaux ont été lancés. La population a également pu déguster une excellente soupe aux choux accompagnée de repas froids confectionnés par les cuisiniers d'un jour.

Pour l'année à venir, en plus des activités habituelles, la société prépare une grande **Fête de la Chasse** le 22 juin 2008.

SOU des ECOLES du RPI GREZOLLES/LURE/SOUTERNON

Bureau 2007-2008:

Président: Nicolas DOITRAND (Juré)
Vice-président: Olivier LEROUSSEAU (Souternon)
Secrétaire: Karine PAYANT (Souternon)
Vice-secrétaire: Sandrine NABONNAND
(Grézolles)
Trésorier: Franck BEFORT (Souternon)
Vice-trésorière: Evelyne VALLENSANT (Grézolles)
Membres actifs: Stéphanie MARCOUX (Souternon)



Effectifs scolaires:

- Maternelle: Petite, Moyenne et Grande Section à Souternon:
20 élèves
Enseignantes: Mesdames LATOUR et JOANDEL
 - CP, CE1 et CE2 à Grézolles: 15 élèves
Enseignante: Madame FAVARD
 - CM1 et CM2 à Souternon: 15 élèves
Enseignante: Madame PEYRARD
- Soit un total de 50 élèves scolarisés à ce jour, dont,
22 résident à Grézolles (13 filles, 9 garçons)
22 résident à Souternon (12 filles, 10 garçons)
2 résident à Luré (1 fille, 1 garçon)
2 résident à Juré (2 garçons)
1 réside à Saint-Germain-Laval (1 garçon).



Manifestations:

- Concours de belote: samedi 2 octobre 2007 à Luré
- Fête de Noël: samedi 15 décembre 2007 avec spectacle et cadeaux à Luré
- Carnaval: déguisements et ateliers sur une demi-journée
- Marche des Coucoucs + VTT, départ de Luré, dimanche 6 avril 2008
- Tombola
- Concours de pétanque, samedi 24 mai à Grézolles
- Fête de fin d'année scolaire.



Financement du Sou des Ecoles:

- Divers abonnements pour les élèves des trois cycles.
- Rencontres sportives (USEP) avec le transport en autocar et assurances.
- Arbre de Noël (spectacle, cadeaux,...)
- un kit de hockey pour le cycle 1.
- une sortie cinéma pour les 3 cycles avec le transport.
- Le goûter et divers accessoires pour la fête de carnaval.
- Une sortie sur l'environnement, à la déchèterie est aussi prévue pour le cycle 2.
- Un intervenant musical sur l'Afrique (thème travaillé sur l'année).
- Le voyage de fin d'année au Safari de Peaugres pour les 3 cycles avec commentateur sur place.

Nous tenons à remercier les communes de Grézolles et Souternon pour la subvention versée à notre association ainsi qu'aux personnes versant des dons.

Les membres du Bureau

Le mois d'avril 2007 a vu la naissance d'une nouvelle association sur Grézolles.:

L'AGAP ou « **Association Grézolles, Art et Patrimoine** ».

Son but: augmenter et entretenir le patrimoine de notre village mais aussi créer un élan, une unité associative, un motif de rencontre sur le thème de l'Art.

Bureau actuel: Président: Hervé NAVARRO
Trésorière: Germaine BONNEFOND
Secrétaire: Françoise CLEMENT

La première manifestation organisée par l'AGAP s'est déroulée du **14 au 20 mai 2007** sous la forme d'un **symposium de sculpture**.

1 thème: le Tétramorphe

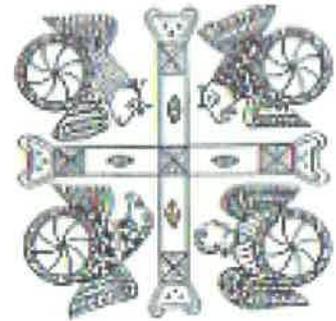
4 sculpteurs

6 jours de sculpture

4 matériaux:

la pierre, la terre, le métal, le bois

avec en parallèle: une entrée dans le monde du chocolat



Pendant presque 10 jours, notre village a vécu au rythme du symposium. Nombreux sont ceux qui sont venus « donner la main », avec une mention toute particulière pour les « hommes de la chasse sans qui rien n'aurait été possible, et, bien sûr, pour les sponsors qui, par leur aide généreuse nous ont autorisés à transformer notre rêve en une réalité.

Nos sculpteurs:



Bachir HADJI: né à Constantine en Algérie, il vit et travaille à Lyon. Il est professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon et participe à de nombreuses expositions (personnelles ou collectives) et symposiums (Burkina Faso, Egypte, Italie, mais aussi Roanne, Saint-Alban-les-Eaux...). Bachir est un passionné de l'âne.

Pour le thème du Tétramorphe (qui représente les quatre animaux ailés servant d'emblèmes aux quatre évangélistes), il a réalisé un **lion ailé**, attribué à Saint-Marc.



Paul MARANDON, né à Lyon, a fait des études de mathématiques, puis d'histoire. Il a participé à de nombreuses expositions et symposiums dans le monde entier: Burkina Faso, Mauritanie, Chine, Taïwan, Corée, Allemagne, Sardaigne, et bien sûr en France. Basé à Lyon, il a reçu en 1992 le prix de la Fondation Charles Oulmont.

A Grézolles, il a sculpté un **homme ailé** attribué à Matthieu.

Mickaël MOING, né à Clermont-Ferrand a fait une formation agricole, puis a travaillé comme moniteur de sport et chevrier.

Actuellement il s'occupe de la gérance d'un gîte en Haute-Loire. Passé maître dans la réalisation de couteaux animaliers, nordiques, de chasse pour lesquels il affectionne les bois fruitiers, les essences locales, l'os et l'ivoire, il sculpte également des animaux avec des outils agricoles.

Pour nous, il a fait naître un aigle de fer, emblème de Saint-Jean.



Harutyun YEKMALYAN est d'origine arménienne.

Il vit et travaille à Châtel-Montagne. Son travail privilégie les formes d'inspiration romane et crée un rapport entre la peinture et la sculpture.

Il a participé à de nombreuses expositions en Allemagne, Arménie, Belgique, France et Russie. Depuis 2000, il également participé à des symposiums de sculpture monumentale au Brésil, Canada, Espagne, Portugal, France et Italie.

A Grézolles, il a transformé un morceau en douglas en un taureau ailé, emblème de Saint-Luc.

Cette semaine hors du commun nous a aussi amené la visite de **Monsieur Didier MIVIERE**, professeur au CFA, qui nous a démontré que le chocolat était un excellent matériau de sculpture.



La culture gastronomique était également à l'honneur avec la participation de **Monsieur François PRALUS**, qui, par un montage vidéo fort attractif, nous a emmené sur la « route du chocolat », sans parler de l'arrivée d'une magnifique tarte qui fit s'écarquiller les yeux et les papilles de plus d'un.

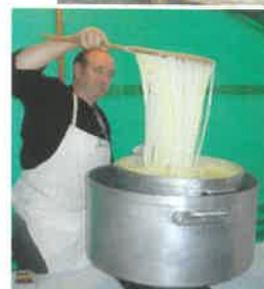


D'autres interventions ont enrichi la semaine:

la présence de plus de 200 « scolaires » accompagnés de leurs enseignants:



Des moments très conviviaux, tels que la soirée autour de l'aligot du « Georget »



Il reste le travail d'installation des statues dans le village. Le choix des emplacements doit être judicieux pour que, tous, nous puissions profiter de ces sculptures que nous avons vues naître...

L'AGAP a bien d'autres projets en tête:

-La fin de l'année 2007 verra un village décoré par tous ceux, petits et grands, qui ont bien voulu donner un peu de leur temps pour un Noël éclatant de couleurs.

-L'année 2008 verra un nouveau symposium de sculpture, mais, chut... ce n'est encore qu'un projet...

BASKET: L'ELAN DU VAL d'AIX

Les origines
du club:



- ... un **e**spirit sportif reposant sur le plaisir du jeu, le respect des arbitres et des adversaires.
- ... des **v**aleurs fondées sur le respect de ses engagements de licencié, de sportif, de parent de sportif.
- ... des **a**cteurs qui assistent et respectent l'engagement des membres du bureau, des entraîneurs, des managers et de l'ensemble des bénévoles.

Ses objectifs:

Son palmarès:

| | |
|--|---|
| 2001-2002: Cadets Anciens | Champion de la Loire Honneur Vainqueurs Coupe Vergnaud |
| 2002-2003: Minimes M Minimes F Anciens | Championnes de la Loire Excellence Finalistes Championnat de la Loire Finalistes Coupe Fillat |
| 2003-2004: Féminines 1 Masculins 1 | Finalistes Championnat DF1 Finalistes Coupe de la Loire |
| 2004-2005: Féminines 1 | Championne de la Loire DF1 |
| 2005-2006: Cadettes Anciens | Finalistes Championnat de la Loire Finalistes Coupe Fillat |
| 2006-2007: Masculins 5 | Champions de la Loire DM4 |
| APRES 6 SAISONS: | 6 TITRES 5 PLACES DE FINALISTES. |

Cette année, l'Elan du Val d'Aix compte environ 140 licenciés (contre 135 l'an dernier).
Chez les seniors masculins, 4 équipes évoluent en championnat départemental.
Il y a également 1 équipe d' »Anciens ».

- EVA1: DME Elite (pour la 2ème année) .
Cette catégorie se situe entre le niveau « Excellence Loire » et le niveau « Région ».
- EVA2: DM3 (Promotion)
- EVA3: DM3 (Promotion)
- EVA4: DM4 (Série)



L'équipe 1 seniors mascu-



L'équipe 4 seniors masculins



L'équipe 3 seniors masculins



L'équipe 2 seniors masculins

Chez les féminines: 2 équipes sont engagées en championnat:

- EVA1 (2ème année)
- EVA2 : DF2



L'équipe 1 seniors féminines



L'équipe 2 seniors féminines



cadettes

Chez les jeunes: 10 équipes:

- Cadets (nés en 90-91-92)
- Cadettes
- Minimes garçons (nés en 93-94)
- Minimes filles
- Benjamins (nés en 95-96)
- Benjamines
- Poussins/poussines (nés en 97-98)
- mini-poussins/mini-poussines (nés en 99-00)
- Baby (filles nées en 2001)
- Baby (nés en 2001-2002)

Cadets



Si vous voulez voir des matchs à la SOVA,

-Les benjamins jouent le samedi à 13h30.

-Les cadets jouent le samedi à 16h30.

-L'équipe seniors masculins EVA1 joue les samedis à 20h30.

-L'équipe seniors masculins EVA2 joue les dimanches matins à 8h30.



Minimes masculins



Minimes féminines



Benjamins



Poussines



Mini-poussines



Benjamins

Manifestations prévues:

-Après-midi de Noël pour les jeunes, le mercredi 19 décembre

-BELOTE le vendredi 14 mars à la salle culturelle de Saint-Germain-Laval

-TOMBOLA (1er trimestre 2008)

-Plateau « baby » au printemps

-et, bien sûr, notre repas de fin de



Après-midi de Noël à Saint-Germain-Laval



Les Donneurs de Sang.

**EFS
AUVERGNE
LOIRE**

AMICALE DE ROANNE

GREZOLLES—SAINT-MARTIN-LA-SAUVETE

Madame, Monsieur, chers Donneurs,

Meilleurs vœux pour 2008, pour vous tous et vos familles!

Voici le programme des collectes pour l'année 2008:

Il y aura 2 collectes à Saint-Martin-La-Sauveté, de 16h à 19h:

le vendredi 14 mars

le vendredi 19 septembre.

D'autres manifestations sont prévues:

- Janvier: Assemblée Générale (date précise à définir)
- Vendredi 8 février: concours de belote
- Juillet: pique-nique ou sortie (à décider)

Nous espérons qu'en 2008, tous ceux qui en ont la possibilité participeront aux collectes de sang.

Nous vous remercions d'avance pour les malades car le sang fait toujours défaut.

Pour l'Amicale,

Le Président,

Bourdeline Henri.



Anecdotes grézolloises

En 1945, les femmes de France votaient pour la première fois.

C'est ce que fit « la Marie », une brave demoiselle bien de « chez nous ».

Elle entra donc dans l'isoloir et en ressortit aussitôt, son bulletin à la main, en disant: « Mais, je ne sais pas où il faut l'envoyer! » Pince sans rire le secrétaire lui répondit, en montrant l'urne: « Mets ton enveloppe dans cette boîte. Nous en avons d'autres. Nous enverrons tout ensemble... ».

Depuis ce temps, l'enveloppe doit être arrivée à destination...



C'est l'hiver... Il fait froid... Pour réchauffer son lit, une bonne grand-mère qui n'a plus bien notion des choses prend sa brique sur son poêle qui est éteint.

Son voisin « le Tonin » lui dit: « Mélanie, votre feu est éteint. Votre brique est froide. »

Calmement, elle lui répond: « Mais, moi, je la réchaufferai bien! ».

Comme quoi, l'espérance sauve!

Avec la chaleur d'une nuit d'été, notre ami « Jean » qui n'habite pas loin du cimetière avait installé son matelas sur la galerie qui longe sa maison et quitté ses sabots au bas de l'escalier extérieur qui donne accès à celle-ci.

« Le Marius », venu rendre visite à sa sœur, avait caressé la bouteille plus que de raison,. Il se perdit dans Grézolles et atterrit dans la cour de notre Jean.

Les appels « Où suis-je? Je suis perdu! » réveillèrent ce dernier qui, en chemise, enfila rapidement ses sabots pour remettre notre égaré sur le chemin voisin. Mais, dans les vapeurs d'alcool, notre Marius ne se reconnut encore pas.

Alors, en chemise et en sabots, notre Jean, bon bougre, le conduisit jusque derrière le château, puis, de mètre en mètre, jusqu'aux platanes. De là, ils atterrirent sur la place de l'église. Là, notre Marius reconnut enfin la maison de sa sœur.

Et voilà comment Jean se trouva à deux heures du matin en liquette et en sabots sur la place de l'église.

Et, comme il le disait avec humour, sa chemise qui flottait au vent donnait l'impression d'un mort sur le chemin du cimetière.

Et poésie d'aujourd'hui...

Souvenirs d'enfance

Pour nous rendre à la communale
De la campagne où je suis née
Nous empruntions bien des dédales
Où nos pas restaient tracés

Au bord des routes paysannes
Nous tracions des petits chemins
Groupes joyeux de camarades
Qui venaient parfois d'assez loin

Ici reposent ceux que j'aime
Près d'eux longtemps j'ai cheminé
Et si ma vie n'est plus la même
Là, un coin de mon cœur est resté...

Notre maison était modeste
Mais en famille nous étions
Temps chaleureux et idyllique
Sans poste de télévision

Quand je reviens dans mon village
Quand j'en aperçois le clocher
L'émotion en moi se dégage
En souvenir de ce passé

M.L.B

Qui suis-je?

retrouvez grâce à ces quelques indices ces grézollois(es)

- A) Je suis né(e) le jour de ma fête et de la fête patronale de Grézolles.
Cela fait 39 ans que j'habite la même maison.
Je fais partie des classes en 6.**
- B) Mon nom est un homonyme de celui d'un révolutionnaire français.
Je suis à la retraite.
J'ai 2 enfants.**
- C) Je suis des classes en 8.
J'ai les mêmes initiales que mon frère et ma sœur.**
- D) Mon nom est le contraire de froid.
On peut voir mon prénom sur des camions.
Je travaille pour mon compte.**
- E) Je travaille à la poste.
Mon conjoint a les mêmes initiales à son nom et à son prénom.
Mon temps libre je le passe à courir.**
- F) Mes arrières grands parents tenaient un bar.
Je suis grézollois(se) depuis toujours.
Je me destine au même métier que ma maman.**
- G) Je travaille chez Doitrand.
J'ai 29 ans.
J'habite Grézolles depuis 5 ans.**

- H) Je suis né(e) en 1972.
J'ai 3 enfants.
J'ai un frère.**
- I) Je suis célibataire.
Tout le monde m'appelle par mon diminutif.
Je suis un fidèle supporter de L'EVA**
- J) Je ne suis pas grézollois(se) de naissance.
Ma mère habite elle aussi Grézolles.
Et j'ai 20 ans de moins qu'elle.**
- K) Mon fils est bien connu de vous tous.
J'habite au bourg depuis quelques années mais avant je
résidais dans un hameau de Grézolles.
J'ai + de 80 ans et je suis en pleine forme.**
- L) Mon mari et moi avons le même métier.
Je suis des classes en 5.
Ma sœur habite également Grézolles.**

Les réponses seront données le jour des vœux du maire et de son conseil.
Vous les trouverez également dans les journaux.

